

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **77 (1941)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Une fois l'an.* — *Résumé des comptes et Rapports de vérification.* — *Ecole normale ; Fonds du centenaire.* — *Dans les sections : Echallens.* — GENÈVE : U. I. P. G. : *La récupération des déchets.* — *Secours aux enfants victimes de la guerre.* — U. I. P. G. — DAMES : *Convocation.* — *Nécrologie.* — NEUCHÂTEL : *Une légende.* — INFORMATIONS : *Un grand pédagogue belge est mort.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : P. STEINMANN, trad. R. J. et E. D. : *Pêche dans l'Untersee (Tableaux scolaires suisses).* — JACQUES BURDET : *Exercices de marche en chantant.* — CHARLES BORNAND : *La composition française.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

UNE FOIS L'AN

Une fois l'an, la S. P. V. convie ses membres à se réunir en assemblée générale. Celle de 1941 aura lieu le dimanche 9 février, à 14 h. 30, au Casino de Montbenon. Chers collègues, le réveil d'intérêt qu'on constate en faveur de l'école, la défense de nos intérêts matériels ne peuvent vous laisser indifférents. Venez tous à Montbenon ; vous y entendrez votre Comité central et le soutiendrez, par votre présence, dans les temps difficiles que nous vivons.

ED. B.

RÉSUMÉ DES COMPTES 1940

CAISSE S. P. V.

Compte de Pertes et Profits.

	<i>Pertes</i>	<i>Profits</i>
Intérêts des capitaux		Fr. 564.65
Cotisations des actifs et auxiliaires .		» 25 668.75
Recettes diverses		» 18.—
Comité, administration, loyer . . .	Fr. 4 687.95	
Assurance, <i>Bulletin</i> , assemblées S.P.R. et S.P.V., cotisations S.P.R. et T.F.	» 13 083.95	
Versement à Caisse secours, palmes, dons, subventions, divers	» 8 788.80	
Moins-value sur titres	» 545.—	
Diminution de fortune		» 853.72
	<u>Fr. 27 105.12</u>	<u>Fr. 27 105.12</u>

Bilan au 31 décembre 1940.

Caisse, dépôts B.C.V., compte de chèques postaux		Fr. 5 460.41	
Débiteurs		» 12 235.—	
Capital au 31 décembre 1940		Fr. 17 695.41	
Capital au 1 ^{er} janvier 1940	Fr. 18 549.13		
Balance, diminution		» 853.72	
	Fr. 18 549.13	Fr. 18 549.13	

CAISSE DE SECOURS

Fortune au 1 ^{er} janvier 1940		Fr. 20 000.—	
Caisse, compte de chèques postaux, au 31 décembre 1940	Fr. 682.05		
Débiteurs	» 21 330.—		
Balance, augmentation		» 2 012.05	
	Fr. 22 012.05	Fr. 22 012.05	

CAISSE DE PRÊTS

Cédules au 31 janvier 1940		Fr. 19 313.—	
Caisse, compte de chèques postaux, au 31 décembre 1940	Fr. 2 547.65		
Cédules au 31 décembre 1940	» 16 767.—		
Balance, augmentation		» 1.65	
	Fr. 19 314.65	Fr. 19 314.65	

CAISSE DE RÉSERVE

Fortune au 1 ^{er} janvier 1940		Fr. 85 468.75	
Caisse, dépôts B.C.V., compte de chèques postaux, au 31 décembre 1940	Fr. 5 156.85		
Débiteurs, au 31 décembre 1940	» 76 896.—		
Balance, diminution	» 3 415.90		
	Fr. 85 468.75	Fr. 85 468.75	

FONDS « ORPHELINS »

Fortune au 1 ^{er} janvier 1940		Fr. 5 378.—	
Dépôt B.C.V., compte de chèques postaux, au 31 décembre 1940	Fr. 288.95		
Débiteurs, au 31 décembre 1940	» 5 050.—		
Balance, diminution	» 39.05		
	Fr. 5 378.—	Fr. 5 378.—	

FONDS ELISABETH BLANC

Fortune au 1 ^{er} janvier 1940		Fr. 1 279.85
Dépôt B.C.V., compte de chèques postaux, au 31 décembre 1940	Fr. 306.05	
Débiteurs, au 31 décembre 1940	» 940.—	
Balance, diminution	» 33.80	
	<u>Fr. 1 279.85</u>	<u>Fr. 1 279.85</u>

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

	<i>Fortune</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>
Caisse S.P.V.	Fr. 17 695.41		Fr. 853.72
» de Secours	» 22 012.05	Fr. 2 012.05	
» » Prêts	» 19 314.65	» 1.65	
» » Réserve	» 82 052.85		» 3 415.90
Fonds « Orphelins »	» 5 338.95		» 39.05
» « Elis. Blanc »	» 1 246.05		» 33.80
		<u>Fr. 2 013.70</u>	<u>Fr. 4 342.47</u>
Diminution totale des Caisses en 1940			<u>Fr. 2 328.77</u>
<i>Fortune générale.</i>	<u>Fr. 147 659.96</u>		

Dans les comptes présentés ci-dessus, relevons :

Contribution à « Sacrifice de défense nationale » :

Caisse S.P.V.	Fr. 621.75
Caisses Secours et Réserve	» 1 446.—
Allocations familiales	» 2 750.—
	<u>Fr. 4 817.75</u>

Le Caissier : CH. GONTHIER.

RAPPORT

de la Commission de vérification Caisse Secours et Prêts, Réserve et Fonds spéciaux de la S. P. V.

Réunis à Lausanne, le 18 janvier, la Commission, composée de Mlle RoCHAT, Cossonay, R. Guichard, Lausanne, et J. Conod, Bursins, a examiné avec soin les divers comptes et les a reconnus parfaitement exacts ; elle propose à l'Assemblée générale de les accepter comme ils sont présentés et d'en donner décharge au Caissier et au Comité, avec vifs remerciements.

Lausanne, le 18 janvier 1941.

(Signé) FANNY ROCHAT, R. GUICHARD, J. CONOD.

RAPPORT

de la Commission de vérification de la comptabilité de la S. P. V.

La Commission désignée et composée des délégués des sections Cossonay, Echallens et Grandson, s'est réunie à Lausanne, Mauborget 12,

le samedi 18 janvier. Les pièces comptables, numérotées et présentées dans un ordre parfait, sont exactement en rapport avec les écritures passées.

Nous proposons :

1. Accepter les comptes 1940 tels qu'ils sont présentés.
2. Donner décharge au Comité.
3. Adresser de très vives félicitations au caissier, M. Gonthier ; mobilisé jusqu'en juillet, notre caissier a mené à bien son immense travail.

Lausanne, le 18 janvier 1941.

(Signé) LOUIS MIVELAZ, M. FRANCFORT, J.-J. DESPONDS.

Certifié conforme :

E. BESSE, *prés.*

FONDS DU CENTENAIRE DE L'ÉCOLE NORMALE

La soirée de l'École normale du 17 décembre a laissé un bénéfice magnifique de 366 fr. 60 qui a été partagé également entre le Don national et le Fonds du Centenaire de l'École normale.

Grâce à un don extrêmement généreux, ce fonds s'approche des dix mille francs indispensables avant que les intérêts soient convertis en dons ou prêts à des élèves placés dans des circonstances financières difficiles.

DANS LES SECTIONS

Echallens. Le cours de gymnastique Brouty aura lieu vendredi 7 février, à 17 heures. Une leçon écrite sera distribuée.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS

LA RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Le petit calendrier, récemment émis et distribué par l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, rappelle aux ménagères une série d'économies qui doivent absolument être réalisées. Nous sommes invités à contribuer à l'effort indispensable de récupération des déchets.

Dans les écoles la collecte de l'étain et de l'aluminium, en particulier, peut être l'occasion de remarques éducatives non négligeables. Non seulement les enfants peuvent comprendre l'importance économique des matières récupérées, mais encore ils constatent de visu le dispendieux laisser-aller de certains ménages. Nombre de tubes, soit-disant vides, exprimés complètement devant la classe, livrent encore quelques centimètres de pâte dentifrice, de moutarde, d'extraits... Cet incroyable gaspillage doit être dénoncé et blâmé, stigmatisé même. (Peut-être aussi les enfants cesseront-ils de « chiper » trop tôt les tubes en usage, et renonceront-ils à les vider — je l'ai vu ! — tout le long du trottoir !)

En outre, il ne faut pas perdre l'occasion de petites expériences pratiques réellement instructives. Au lieu de céder ces déchets de métaux en vrac pour n'en retirer que quelques sous au kilo, il est plus profitable d'apprendre à trier la marchandise. Différencier l'aluminium des alliages d'étain ou de plomb en considérant leur aspect, en les palpant, en les froissant, en les soupesant, c'est un petit talent que le marchand de métaux communique volontiers aux élèves — comme aux maîtres ! — pourvu qu'on l'en prie. D'ailleurs l'étain et ses alliages sont révélés par une analyse sommaire : ils fondent à la flamme d'une bougie. Si on le désire, il ne faut qu'une éprouvette et une balance pour mesurer la densité de ces tubes... On apprend ainsi que tous les tubes ne sont pas en étain et que tous les papiers « d'argent » ne sont pas en aluminium.

Quelques élèves passeront volontiers une récréation de temps à autre à ces triages et au nettoyage rapide des tubes.

Moyennant cette peine dérisoire, la marchandise rapporte quatre ou cinq fois plus.

Les élèves apprennent ainsi en se jouant à tirer un meilleur parti de leur modeste fortune. Les sommes récoltées iront grossir d'autant leur fonds de course ou la caisse de leur coopérative scolaire.

La maison J. Abbé, Clos de la Filature, à Carouge, achète à 3 fr. le kg. les tubes d'étain nettoyés sommairement et paie l'aluminium 50 cent. le kilo.

E. D.

CARTEL SUISSE DE SECOURS AUX ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE

D'un rapport daté de Noël dernier nous tirons les renseignements suivants :

Plus de 5000 enfants reçoivent dans les cantines du cartel une ration quotidienne de lait, particulièrement à Toulouse, Montauban, Auch, Limoges. Dernièrement, ce furent les enfants refoulés de Lorraine qui reçurent des vivres.

Des enfants de réfugiés sont recueillis dans deux homes : un à Seyre (Hte-Garonne) et l'autre à Pringy (Hte-Savoie). La maternité suisse à Elne ne désemplit pas. Près de 150 nouveau-nés y ont vu le jour loin de leur pays.

Le service des parrainages se développe. Grâce à eux près de 2000 enfants reçoivent régulièrement ce dont ils ont besoin. (Environ 1200 Français, 400 Finlandais, 100 Polonais et 200 enfants de divers pays.) La sélection des plus nécessiteux représente un assez grand travail qui empêche en partie l'attribution rapide des filleuls aux parrains inscrits.

Enfin, chaque semaine arrive à Cornavin un convoi de petits Français

qui viennent passer quelques mois en Suisse. Répartis dans des homes et dans des familles, ils sont environ 700 actuellement.

Oeuvre de solidarité fraternelle, le Cartel suisse souhaite persévérer et étendre son action. Epargnée dans une Europe dévastée, la Suisse ne saurait éluder les devoirs que lui vaut ce privilège. Nous prions nos collègues de songer à la tâche du Cartel, dont l'Union des Instituteurs fait partie.

R. J.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

L'assemblée administrative annuelle est fixée au samedi 22 février, après-midi.

Un avis ultérieur indiquera le local et l'heure. A. D.

NÉCROLOGIE

† **Madame J. Forney.** — Le 31 décembre 1940 est décédée notre collègue Madame Jeanne Forney née Vilbert.

Femme intelligente, cultivée, elle a mis ses heureux dons au service des nombreuses volées qu'elle a formées et qui, certainement, lui garderont un souvenir reconnaissant.

Ses collègues, qui ont toujours apprécié son amabilité, sa courtoisie, son sourire accueillante et malicieux, pensent à elle avec affection et regrets.

Cette institutrice distinguée est morte à la tâche. A sa famille affligée va notre profonde sympathie.

NEUCHÂTEL

UNE LÉGENDE

Le récent décret du Grand Conseil portant suppression, pour 1941, de la retenue temporaire grevant les traitements des serviteurs de la république a donné naissance à une légende qui court le canton.

A la ville, au village, à la fontaine, on raconte, nous dit-on, que l'Etat a augmenté les traitements de ses professeurs, pasteurs, régents et autres prébendiers.

Bien que ces bavardages, comme toute légende, ne soient pas dépourvus d'un pâle fond de vraisemblance, ils n'en constituent pas moins une grave offense à la réalité. Ne les laissons donc pas poursuivre leur route dans l'opinion publique si prompt à se dresser contre les intérêts des fonctionnaires, même en des temps normaux. Notre situation, dans cette période douloureuse, ne fait qu'aviver l'antipathie de toujours. Toute amélioration provoque envie et murmures quand ce n'est pas une hosti-

lité déclarée, comme l'a prouvé la campagne menée en décembre 1939 contre le projet de réorganisation des caisses fédérales de retraite. Nous n'avons pas oublié non plus le fameux referendum de 1921, dirigé contre l'augmentation de nos traitements. Plus récemment, nous avons tous pu constater que le régime admis pour la rétribution des fonctionnaires mobilisés a déchaîné de nouveau le flot de l'acrimonie et des critiques malveillantes.

Dans une heure si défavorable pour nous, redoublons d'attention et mettons-nous en travers de tout ce qui peut nuire à nos intérêts. Les racontars que nous rapportons plus haut peuvent précisément nous porter préjudice. Efforçons-nous donc de les arrêter.

Il n'est pas vrai que nos traitements ont été augmentés ensuite du décret rappelé ci-dessus. Il en résultera simplement qu'en 1941, nous toucherons intégralement nos traitements, tels que les fixe l'échelle de 1935. Ce sera la première fois, car au cours des dix années écoulées, ils ont été régulièrement frappés d'une retenue contre laquelle nous nous sommes toujours élevés, estimant qu'elle était injuste. Ce sacrifice, véritable impôt professionnel, aurait dû être étendu à l'ensemble des contribuables. Ceux qui voient une augmentation de salaire dans ce juste retour aux prescriptions légales peuvent rendre des points à Marius. Autant vaudrait prétendre qu'en s'acquittant d'une dette, on en augmente le montant.

Reconnaissons toutefois, comme nous l'avons dit plus haut, qu'un fond de vérité, mais, tout petit, petit, est à la base de la légende dont il a été question. Nous voulons parler des allocations familiales, appoint temporaire et nécessaire qui s'ajoutera au traitement légal des intéressés qui ont des enfants au-dessous de 18 ans. C'est une minorité.

Vraisemblablement, cette bienfaisante mesure, par une habile généralisation, a permis à certains compères d'accréditer la légende que nous savons.

J.-ED. M.

INFORMATIONS

UN GRAND PÉDAGOGUE BELGE EST MORT

De Bruxelles nous parvient, après plusieurs mois de retard dû à la guerre, l'annonce de la mort de *Léon Montfort*, survenue à l'âge de 77 ans.

Peu de carrières ont été aussi fécondes que celle de ce grand pédagogue, qui s'est consacré, pendant plus d'un demi-siècle, au développement de l'enseignement du dessin à l'école. Son œuvre comprend une douzaine d'ouvrages et d'innombrables articles. C'est lui, qui, avec l'aide d'autres novateurs, créa, vers 1895, la méthode de dessin d'après nature,

mieux adaptée à la mentalité de l'enfant que la méthode Guillaume alors en usage dans les pays latins. De Belgique, cette méthode se répandit dix ans plus tard, en France et en Suisse où elle a encore de nombreux partisans. Léon Montfort était un esprit trop large pour croire que l'évolution du dessin finissait là ; en 1935, à Bruxelles, je le vis s'intéresser vivement aux tentatives de rénovation basées sur la prédominance du dessin d'imagination et les approuver.

Il débutait en 1882 comme instituteur à Mons, et devenait cinq ans plus tard professeur de dessin à l'école normale de Virton. En 1902, il était nommé inspecteur de l'enseignement du dessin en Belgique, fonction qu'il occupa pendant 22 ans. Atteint par la limite d'âge en 1924, il fut remplacé par l'inspecteur actuel, M. Liénaux.

Pour comprendre l'action bienfaisante du défunt, il faut se rappeler qu'à ses débuts dans l'inspection, le programme de dessin dans les écoles ne consistait que dans la copie de tracés géométriques, ou d'études au crayon d'après des plâtres. C'est Léon Montfort qui introduisit les exercices de composition décorative (malgré le scepticisme des décorateurs eux-mêmes !) le dessin libre, le dessin de mémoire et surtout le dessin d'après nature. Le fait que les idées ont quelque peu changé depuis cette époque ne doit pas nous faire oublier que la génération précédente a dû lutter opiniâtement pour faire triompher des conceptions, considérées alors comme révolutionnaires, et qui en fait, constituaient une étape nécessaire dans l'évolution de la pédagogie.

Il est vrai que la campagne de Léon Montfort fut grandement facilitée par le fait qu'il était inspecteur pour tout un pays. Pendant la guerre de 1914-1918, il fut suspendu de ses fonctions par les autorités allemandes pour avoir refusé de travailler dans l'administration établie par eux en Belgique. Après la guerre, il réintégra naturellement son poste.

Léon Montfort fut aussi un pionnier de l'enseignement des travaux manuels et du modelage à l'école. Le dernier ouvrage qu'il a publié, et qui date de 1938, traite *le langage plastique et les activités manuelles dans l'enseignement*. Il y raconte comment sa proposition d'introduire les travaux manuels à l'école fut qualifiée par les grands esprits de l'époque, de *fumisterie* (authentique !). Il n'est pas un argument de l'auteur qui ne soit aujourd'hui confirmé par la pratique et par les événements.

Les honneurs n'ont heureusement pas manqué à ce travailleur acharné. Il était Officier de l'ordre de Léopold, Officier d'Académie de France, Chevalier de l'ordre royal du Cambodge, Chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, etc.

RICHARD BERGER.

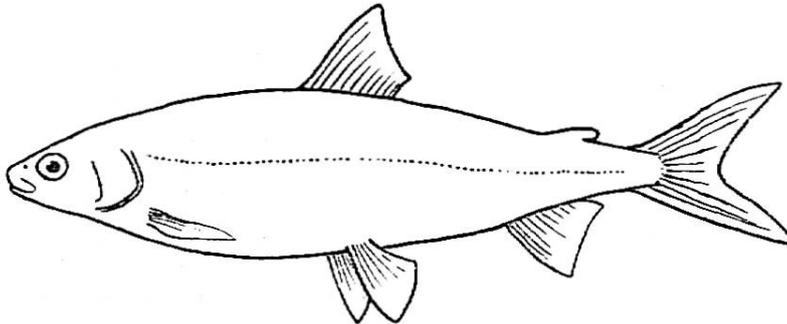
L'Œuvre des Tableaux scolaires suisses concourt à la Défense spirituelle du pays.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

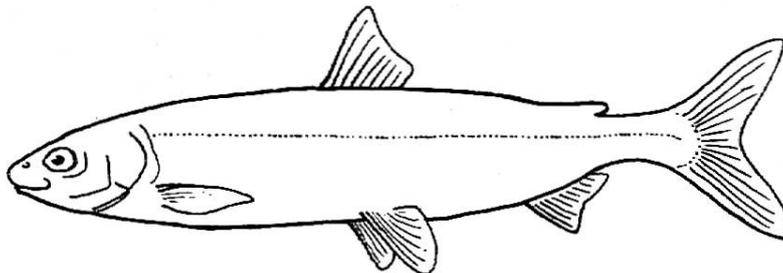
PÊCHE DANS L'UNTERSEE (suite)

Les *Corégones* sont des salmonidés à grandes écailles, de couleur claire. On les trouve dans la plupart de nos lacs suisses, où leurs différentes races portent des noms locaux. Le Bodan en héberge quatre formes, qui sont le Blaufelchen (lavaret), le Gangfisch (bondelle), le Sandfelchen (féra) et le Kilch (gravenche) ¹.



Lavaret.

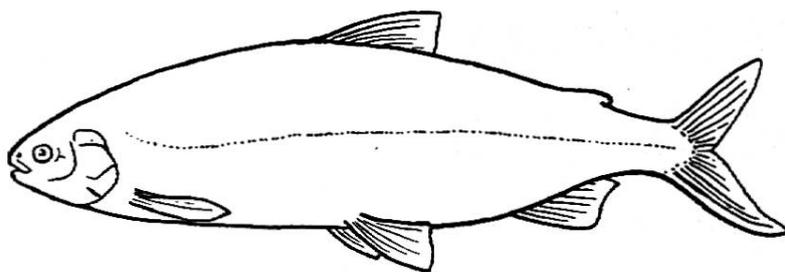
Commercialement, le plus important, et de loin, est le *lavaret*, poisson de pleine eau, qui se tient assez près de la surface, parfois, mais qui, à d'autres périodes, descend dans les zones froides et se nourrit presque exclusivement de zooplankton. Il fournit presque les trois quarts du rendement dans l'Obersee, tandis qu'il est plutôt rare dans l'Untersee. Au contraire, la bondelle, plus petite, assure l'existence du pêcheur de l'Untersee, tandis qu'elle est de peu d'importance dans l'Obersee.



Bondelle.

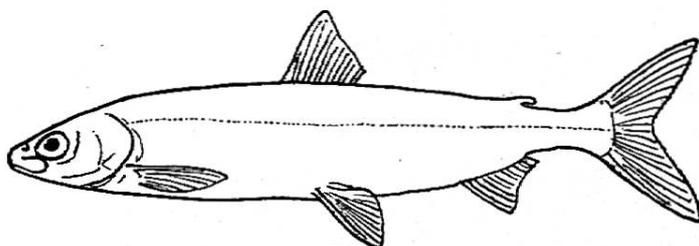
Le plus grand des corégones du lac de Constance, la *féra* (féra blanche ou féra argentée). Sa nourriture consiste surtout en animalcules du fond.

¹ Nous nous sommes permis de citer les noms français mis entre parenthèses, après nous être référés à des tableaux d'homologies tirés de l'ouvrage de Fatio.



Féra.

Elle s'approche volontiers de la rive pour frayer dans le sable. C'est à cette habitude qu'elle doit son nom (Sandfelchen). Elle est commercialement de peu d'importance.

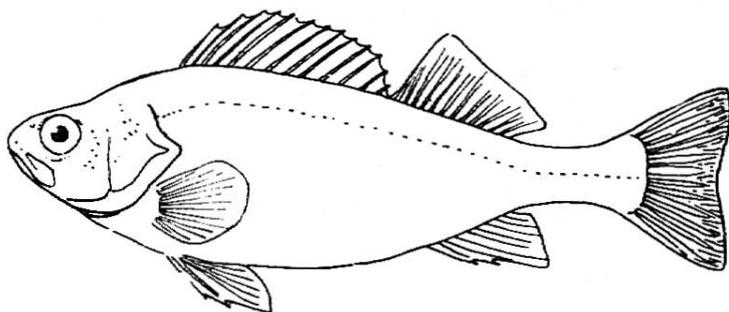


Gravenche.

La forme la plus rare, la gravenche (ou peut-être est-ce le goitreux (Kropffelchen) du lac de Neuchâtel ?) est un poisson à grands yeux qui se nourrit d'animaux de fond. Quand on l'amène des grandes profondeurs, par suite de la pression interne, sa vessie natatoire se dilate prodigieusement, au point de provoquer l'enflure et la déformation du corps.

2. Poissons à nageoires épineuses (*Acanthoptériens*).

La plupart des poissons de ce groupe sont des poissons de mer. Les deux plus importants dans le lac de Constance sont la perche et le sandre. Ils se distinguent par les rayons aigus de leur première nageoire dorsale, leur corps fortement comprimé et la dureté de leurs écailles sténoïdes.



Perche.

La *perche rayée* est si fréquente dans le lac de Constance qu'elle occupe le deuxième rang parmi les poissons de rapport, après le lavaret. Elle est extrêmement vorace à l'âge adulte et ne croît malheureusement pas rapidement. Sa chair est généralement appréciée. Son parent, le sandre, n'appartient pas originairement au lac de Constance, mais au bassin du Danube. Il a été introduit dans nos régions. Il s'y développe bien et l'on peut compter que ce poisson délicat y jouera bientôt un rôle important.

D'après P. STEINMANN.

(A suivre.)

Trad. R. J. et E. D.

EXERCICES DE MARCHÉ EN CHANTANT (suite)

Pour s'entraîner à compter mentalement un certain nombre de temps en marchant, on peut recourir à l'exercice suivant : supprimer conventionnellement tel vers de chaque strophe en le remplaçant par un silence correspondant au nombre de temps supprimés, et en reprenant ensuite le vers suivant en chantant. Dans le même ordre d'idées, on pourra faire travailler le chant de marche bien connu « Napoléon avait cinq cents soldats », dans lequel on supprime un temps à chaque répétition en commençant par la fin, de telle sorte que, pour finir, il reste une seule syllabe à chanter. (Voir aussi le trio si caractéristique de « Feurig Blut », marche pour fanfare par Hans Heusser.)

En général, la mélodie d'un chant de marche, s'il est bien fait, doit se suffire à elle-même. Par conséquent, il est préférable de *renoncer aux chants à plusieurs voix*, en tout cas, à ceux qui ont plus de deux voix. D'ailleurs l'entrain des écoliers diminuera d'autant plus qu'on aura augmenté les difficultés harmoniques. Et comme la chanson de route est faite avant tout pour entraîner, il faut supprimer sans hésitation ce qui pourrait en affaiblir le mordant.

Autre point. Si l'on veut qu'un chant de marche remplisse son but, il est indispensable d'en faire *étudier le texte par cœur*. La moindre hésitation au début d'une phrase ou d'une strophe entraîne immédiatement l'anarchie rythmique. Insistons sur ce point : il s'agit de l'étude de *toutes les strophes* et non pas seulement de la première ! Au surplus, cette remarque s'applique non seulement aux chansons de route, mais à tous les chants du répertoire.

Quelques conseils encore.

N'entonnons un chant de marche qu'au moment où la cadence est bien établie. Toutefois, avec des élèves entraînés, on peut admettre que la marche se réglera sur la musique dès l'instant où le chant sera entonné.

Étudions de très près la manière d'enchaîner les strophes. Ainsi, dans la chanson « Ne pleure pas Jeannette », la dernière syllabe d'une strophe doit former un ensemble de 4 temps avec le silence qui suit et la pre-

mière syllabe de la strophe suivante. On ne prêtera jamais trop d'attention à ces enchaînements. De là dépend une bonne ou une mauvaise exécution.

Enfin il importe d'étudier méthodiquement la manière de donner le départ, suivant que le chant débute ou non par une anacrouse. Le tableau suivant permettra d'avoir un aperçu général de la question. Tous les airs mentionnés ici peuvent se prêter à la marche.

Nos de Chante		g.		dr.		g.		dr.		g.		
Jeunesse ou nom des chants												
A. Chants sans anaerouse.												
N° 2			Jo -	—	li	tam -			bour	
» 10			Der -	rièr'	chez	mon			pè -	
» 28			C'est	la	fê -	te			du	ha - .	
» 29			C'est	au -	jour-	d'hui			fê -	
» 39			Par	les	prés	et			par	les ..	
» 57			Char -	man-	te	Syl-			vi -	e ...	
» 88			Ce	—	ma	—			tin	
» 89			Frè	—	re	—			Jac -	
» 180			Son	—	ne	—			sonne	a - ..	
Napoléon ..				Na	—	po -	lé -			on	a - ..	
La casquette				As -	—	tu	—			vu	
Rengaine ..				Ja -	mais	on	n'a			vu,	vu ..	
Chanson de route			Un	k'lo-	mètr'	à			pied	
B. Chants avec anaerouse brève.												
N° 15			Les	bru -	mes	hi -	ver -		na -	
» 49			Il	é -	tait	un'	ber -		gè -	
» 68			Sous	la	ra -	mée	om -		breu -	
» 98			Nous	nous	le -	vons	de		grand	ma - .	
» 110			Chas-	seur,	le	jour	ap -		pro -	
Malbrough..				Mal -	brough	s'en	va -	t'en		guer -	
Départ du chasseur..				Chas-	seur	joy-	eux	chas -		seur	
C. Chants avec anaerouse d'un temps complet.												
N° 1			En	a -	vant,	—	en	a -	vant	
» 40			Il	é -	tait	un	pe -	tit	homm'	
» 42			Jean,	p'tit	Jean	s'en	vient	des	vi -	gnes ..	
... Jeannette				Ne	—	pleu	—	—	re	pas	
N° 13			Ri	—	viè	—	re	—	douce	
» 90			Gar	—	gan	—	—	tu -	a	
» 101			Ve -	gno -	lan !	—	—	nou -	trè	
» 176			Sem	—	pach	—	ton	dra-	peau	
» 193			Sa	—	lut	—	gla	—	ciers	
» 196			Nous	—	som -	mes	les	en -	fants	
» 199			Le	—	peu	—	ple	—	des	
D. Chants avec anaerouse de plus d'un temps.												
N° 4			Il	court,	il	court,	—	le	fu -	ret
» 69			Nous	n'i -	rons	plus	—	au	—	bois,	les ..
» 175			Rou-	lez	tam-	bours,	—	—	pour	cou -	vrir ..
Le chasseur.				Voi -	ci	le	jour,	—	—	la	mon -	ta - .

JACQUES BURDET.

LA COMPOSITION FRANÇAISE

Critique des travaux.

M. Porinot se refuse à corriger les travaux au sens traditionnel du mot. Il se borne à les apprécier. Cela lui est possible parce qu'il a tellement dirigé les élèves que la correction est incluse dans l'élaboration. Mais on ne peut pas toujours faire des préparations comme celles qu'il préconise. Vient le moment où les enfants sont laissés à leurs seuls moyens. Nous pensons qu'il faut alors procéder à des corrections, ou plutôt, pour éviter tout malentendu, qu'il faut faire la critique des travaux. Cette critique peut porter sur le brouillon ou sur la copie.

1. Brouillons.

Faut-il faire un brouillon ? Sous la plume d'un inspecteur scolaire français, nous lisons ces mots :

« Il faudrait n'avoir jamais rien écrit pour croire que, du premier jet, il soit possible de produire quelque chose de présentable... Aucune rédaction n'irait à bien sans tâtonnements ni retouches, sans le secours de ce que la langue scolaire appelle un brouillon. C'est en s'y appliquant que l'écolier finit par concevoir le sens et le désir du mieux... A ce sens du mieux, il faut d'ailleurs un point de départ ; on ne corrige pas le néant. Le brouillon ne devient possible que lorsque l'enfant a meublé son esprit d'un minimum nécessaire d'idées et de formes. Plus tôt, il serait prématuré. »

J. PERCHAUD.

(*Manuel général d'instruction primaire*. 15 octobre 1927.)

A part quelques exceptions, nous ferons donc un brouillon au degré supérieur. Mais, autant n'en point faire que de laisser l'élève le faire tout seul. Il n'est utile que si le maître apprend à l'élève à se corriger lui-même, du moins avec les premiers brouillons. Pour cela, voici une technique entre plusieurs :

Les élèves font leur brouillon en classe ou à la maison.

A la leçon suivante, crayon de couleur ou plume en main, les élèves corrigent systématiquement, dirigés par le maître, de cette façon :

Quelques minutes sont données pour que chacun revoie son *plan*. Ceux qui ont trouvé une correction à y faire lèvent la main et on vérifie.

On procède de même pour *l'observation* en priant les enfants de se concentrer un instant sur leur sujet, afin d'examiner s'ils n'ont pas oublié un détail qui pourrait faire mieux voir. On contrôle un ou deux travaux comme ci-dessus.

De même pour *les images* : « Avez-vous trouvé celles qui correspondent parfaitement à ce que vous voulez exprimer ? »

De même encore pour *les détails* ou *les mots inutiles* : « Supprimez ce qui n'ajoute rien, ou ce qui ne fait que répéter une chose déjà dite ! »

Nous continuons de la même façon pour *l'équilibre de la phrase*, partant la ponctuation : « Coupez les phrases trop longues, groupez celles qui sont trop brèves ! »

Quelques minutes aussi peuvent être consacrées aux *verbes* : « Avez-vous bien choisi des verbes expressifs ? Avez-vous banni partout où cela se peut les « se trouve », « est », « je vois » ? »

De même pour les *adjectifs*.

On peut donner la longueur que l'on veut à cette leçon, traiter un seul des points ou plusieurs, les traiter pendant cinq, dix, quinze, vingt minutes. Nous ne pensons pas qu'il faille dépasser trente minutes de correction pour les plus grands élèves, sous peine de lasser l'attention.

2. Copies.

La critique des copies peut être envisagée de trois points de vue : correction par le maître hors de la classe, correction collective en classe, correction par les élèves.

Correction par le maître.

Certains estiment, comme M. Porinot, que c'est gaspiller bien de l'encre rouge que de s'astreindre à corriger toutes les fautes. Evidemment. Mais nous nous demandons si nous n'avons pas le devoir de montrer à l'élève que nous avons pris la peine d'examiner consciencieusement ce qui lui a coûté tant de travail, quand ce ne serait que pour justifier l'appréciation ou la note attribuées.

Point n'est besoin de s'attarder à toutes les fautes, et point n'est besoin de ne souligner que les fautes ; un « bien » à côté de telle observation, de tel rythme, est une de ces corrections positives, génératrices de progrès, dont nous parlions par ailleurs.

Correction par les élèves.

Nous ne pensons pas qu'il soit tout à fait superflu que les élèves écrivent à la suite de leur copie le corrigé des fautes principales de vocabulaire, de construction, d'accord ou même d'orthographe. C'est un apprentissage de discipline de soi à ne pas négliger. Mais la meilleure correction consistera dans la copie de quelques bonnes phrases des camarades qui pourront servir de points de comparaison.

Correction collective en classe.

Ce sont les corrections collectives qui nous paraissent de beaucoup les plus importantes, à condition qu'elles se limitent à un ou deux thèmes par leçon, traités à fond. Voici comment nous les concevons :

La faute la plus généralement commise dans un travail consiste-telle dans des impropriétés de termes ? On bâtera une *leçon-correction* sur le mot propre, afin d'apprendre à l'enfant à ne pas se contenter d'une

approximation qui mène tout droit à l'inexactitude, mais bien à serrer le sens des mots de près. Cela est d'une portée morale autant qu'esthétique car, poursuivre l'exagération ou l'à peu près du langage comme une forme de mensonge fait partie de l'éducation de la sincérité.

Soient ces trois expressions : la fin du jour, la fin du village, la fin de la forêt. Laquelle est seule correcte ? La première : « fin du jour », parce que le mot fin désigne ce qui vient en dernier lieu et s'oppose à commencement ; il peut s'employer en parlant du temps, mais non pas de l'espace, car la fin d'un village est aussi bien le commencement, selon le sens dans lequel on marche. On ne dira donc pas la fin, mais l'extrémité du village, l'orée de la forêt. (D'après Crouzet, Berthet, Galliot, op. cité). D'où une série d'exercices dans ce genre qui donneront une :

1^{re} leçon.

Expression impropre :

Le museau du porc.
 Un échantillon de livre.
 La paie d'un officier.
 La charge d'un navire.
 La profession de serrurier.
 L'odeur de la rose.
 Les secousses de la voiture.
 Les griffes de l'aigle.
 Le cri des petits oiseaux.
 Préparer un mets.
 La fenêtre de la cave.
 L'auto est rentrée dans le magasin.
 Prendre un domestique.
 Prendre une responsabilité.
 Prendre un droit.
 Elle vient dans l'idée de nous déranger.
 Elle exprime son idée sur ce qui se passe.
 Elle a des idées tristes.
 Je vais vous donner mon idée.
 Il nourrit des idées de vengeance.

Mot propre :

Le groin...
 Un spécimen...
 La solde...
 La cargaison...
 Le métier...
 Le parfum...
 Les cahots...
 Les serres...
 Le pépiement...
 Apprêter...
 Le soupirail...
 L'auto est entrée...
 Engager...
 Assumer...
 S'arroger.
 Elle vient dans l'intention...
 Elle exprime son opinion...
 Elle a des pensées tristes.
 Je vais vous donner mon avis.
 Il nourrit des sentiments de vengeance, etc....

CHARLES BORNAND.

TEXTES LITTÉRAIRES

LUMIÈRE DES ABIMES

La lumière du jour, vous le savez sans doute, ne pénètre pas très avant dans la mer. Ses profondeurs sont ténébreuses... abîmes immenses, que longtemps on a pu croire inhabités ; puis les dragages qu'on a

tentés ont ramené de ces enfers quantité d'animaux étranges. Ces animaux étaient aveugles, pensait-on. Qu'est-il besoin du sens de la vue, dans le noir ? Evidemment, ils n'avaient point d'yeux ; ils ne pouvaient pas, ils ne devaient pas en avoir. Pourtant on les examine, et l'on constate, avec stupeur, que certains ont des yeux ; qu'ils en ont presque tous, sans compter, parfois même en sus, des antennes d'une sensibilité prodigieuse. On veut douter encore ; on s'émerveille : pourquoi des yeux, pour ne rien voir ? des yeux sensibles à quoi ?... Et voici qu'on découvre enfin que chacun de ces animaux, que d'abord on voulait obscurs, émet et projette devant soi, à l'entour de soi, sa lumière. Chacun d'eux éclaire, illumine, irradie. Quand, la nuit, ramenés du fond de l'abîme, on les versait sur le pont du navire, la nuit était toute éblouie. Feux mouvants, vibrants, versicolores, phares tournants, scintillements d'astres, de pierreries, dont rien, nous disent ceux qui les ont vus, ne saurait égaler la splendeur.

Les Faux Monnayeurs. N. R. F.

ANDRÉ GIDE.

LES LIVRES

Les Oui et les Non de Maître Pibolon, *Contes pour petits et grands*, par André Stivène, illustrations de Pétrovic, Les Editions Utiles, Genève.

C'est parce qu'il avait le ventre en soufflet de musette que Nicolas Rémy fut baptisé Pibolon et que son nom nous remet en mémoire la chanson :

*O vindgit in ageasson,
La pibole, pibolon.*

Comment Pibolon devint, grâce aux dons des fées : médecin, astrologue et détective, comment il échappa au mariage et prédit au XVI^e siècle les temps modernes, c'est ce que les pages d'André Stivène vous apprendront. Ces pages pleines de bonne humeur sont écrites d'alerte manière. Pétrovic a composé pour elles de vivantes illustrations qui contribuent plaisamment à l'agrément de l'histoire qui nous est contée.

Alb. R.

Nicolas de Flue, par Georges Méautis, Editions de La Baconnière, Neuchâtel.

Nicolas de Flue, pour la plupart d'entre nous, est une figure aux contours assez indécis. On ne sait guère de lui que ce qu'on apprend à l'école, son intervention à la Diète de Stans... M. Méautis, que ses recherches de psychologie religieuse qualifiaient particulièrement à cette tâche, raconte la vie de celui qu'on a appelé le « Père spirituel de la Suisse ». Il nous fait pénétrer à l'intérieur de l'âme d'un être à la fois simple et puissant, d'un mystique et d'un saint, dont la pensée s'apparente à celle des plus grands génies de l'humanité. Ce livre, par la foule de renseignements qu'il donne sur Nicolas de Flue, par l'interprétation originale qu'il présente de faits peu connus sera une révélation pour beaucoup.

Récentes éditions Payot

	<i>Broché</i>	<i>Relié</i>
Ackermann, W. : L'appel des nuages	—	Fr. 7.50
Augsbourg, G. : La vie en images du Général Guisan .	Fr. 5.—	—
Berthoud, D. : Vivre comme on pense	» 5.—	» 7.50
Blanchod, D^r Fred. : Au paradis des grands fauves . .	» 6.50	» 9.—
— Le beau voyage autour du monde	» 5.—	» 7.50
— La randonnée africaine.	» 7.50	» 10.—
Boven, P. : Autour de nous	» 5.—	» 7.—
Burnand, R. : Silence d'une vieille maison.	» 5.—	» 7.50
Chable, J.-E. : Saint-Gothard	» 3.50	» 6.—
— Le domaine des Obrets	» 3.—	—
Chapuis, A. : La Suisse dans le monde	» 4.50	—
Chenevard, H. : Le portrait spirituel	» 3.—	—
Constant de Rebecque et Dorette Berthoud : Les mariages manqués de Belle de Tuyll (M ^{me} de Charrière)	» 6.—	» 8.50
Gagnebin-Maurer, M. : Ah ! vous dirais-je, maman... .	» 3.50	» 6.—
Keller, D^r T. : L'âme et les nerfs	» 4.50	—
Markévitch, I. : Introduction à la musique	» 2.50	—
Mestral, J. de : Une mère, M ^{me} de Prat de Lamartine née Alix des Roys	» 3.50	» 6.—
— Vie données, vies retrouvées (Les diaco- nesses de Saint-Loup).	» 3.—	» 5.—
— Vinet	» 4.50	» 6.50
Pourtalès, G. de : Marins d'eau douce.	» 2.75	» 5.50
Reynold, G. de : Contes et légendes de la Suisse héroïque .	» 4.—	—
— Cités et pays suisses, 3 séries ensemble	» 10.—	» 18.—
— Le génie de Berne et l'âme de Fribourg	» 3.—	» 5.50
Roger, N. : Une lumière sur le monde : La Croix-Rouge internationale	» 5.—	» 7.50
— La vallée perdue.	» 3.50	» 6.—
Rossier, E. : Sur les degrés du trône.	» 4.—	» 6.50
— Profils de reines	» 4.—	» 6.50
Rouffy, Th. : Roulez tambours...	» 4.50	—
Schreiber-Favre, A. : Alexandre Calame	» 15.—	—
Traz, R. de : L'homme dans le rang	» 3.50	—
Wyss-Dunant, D^r : Mirages groenlandais.	» 5.—	—
— Mes ascensions en Afrique	» 6.50	» 9.—
Zollinger, J. P. : Vie et aventures du Colonel Sutter . .	» 5.—	» 7.50

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



Cours officiels d'allemand

organisés par le CANTON et la VILLE de Saint-Gall à

L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le ROSENBERG près ST-GALL

L'unique école privée suisse avec cours officiels d'allemand. Possibilités de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial). Altitude: 800 m. s. m.
Juillet-Septembre : Cours de vacances.

Achetez votre linge

Au Printemps

*Vous ferez une
bonne affaire*

Il est délivré aux fonctionnaires
une carte donnant droit à un
ESCOMPTE DE 5%

— sur tous les achats. —
GENÈVE, rue du Rhône 40

ECOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Examens d'admission en 1941

Ils sont fixés du 12 au 15 mars et du 31 mars au 4 avril.
Inscriptions auprès du directeur jusqu'au 1^{er} mars à 18 h.
Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la « Feuille des Avis Officiels » des 21 et 31 janvier ou le « Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique » de janvier-février que reçoit tout membre du corps enseignant primaire.

Prêts

en 12 à 18 mensualités, **sans caution**, rapides, avantageux, **discrets**, aux membres du corps enseignant. Références de 1^{er} ordre.

Va sur place. Timbre-réponse. **Banque de Prêts S.A., Paix 4, Lausanne**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne



OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1941-1942

LUNDI 21 AVRIL 1941

Examens d'admission le même jour, à 8 heures.



Les inscriptions doivent être prises avant le **1^{er} avril**.
Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e.

Les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e, à condition de subir avec succès, le 21 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le 1^{er} trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e).

Age minimum d'admission pour 1941 :

En 1^{re} : 14 ans révolus *au 30 juin*.

En 2^e : 15 ans révolus *au 15 octobre*.

Un an de plus pour chacune des classes suivantes.